

Arles le 1<sup>er</sup> septembre 2023

Mesdames et Messieurs les  
conseillers communautaires

**Convocation au conseil communautaire de la communauté d'agglomération  
Arles Crau Camargue Montagnette**

Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires,

Je vous informe que le conseil communautaire se réunira le :

**Jeudi 21 septembre 2023 à 10h**

**Salle des Fêtes**

**2 Boulevard des Lices**

**13200 Arles**

Vous trouverez ci-joints l'ordre du jour du conseil communautaire ainsi que les documents s'y rapportant.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires, mes salutations distinguées.

Le Président



Patrick de Carolis

*Vu l'article L2121-10 du CGCT : toute convocation est faite par le Président. Elle indique les questions portées à l'ordre du jour.  
Vu l'article L2121-17 du CGCT : le conseil communautaire ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.  
Vu l'article L2121-20 du CGCT : un même conseiller communautaire ne peut être porteur que d'un seul pouvoir.*

P.J. : Ordre du jour

**Communauté d'agglomération**

Cité Yvan Audouard – 5 rue Yvan Audouard BP 30228 ● 13637 Arles Cedex  
tél. 04 86 52 60 00 ● fax. 04 90 93 88 46 ● courriel : [lepresident@agglo-accm.fr](mailto:lepresident@agglo-accm.fr) ● Site: [www.agglo-accm.fr](http://www.agglo-accm.fr)  
Communes d'Arles, Boulbon, Saintes-Maries-de-la-Mer, Saint-Martin-de-Crau, Saint-Pierre-de-Mézoargues et Tarascon

## ORDRE DU JOUR

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023

**N°1** : Assemblées / délégations au Président et au Bureau communautaire - Abrogation de la délibération n°CC2022\_161 du 7 décembre 2022

**N°2** : Assemblées / Commission d'appel d'offres (CAO) - Conditions de dépôt des listes pour l'élection des membres

**N°3** : Assemblées / Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) - Désignation des membres - Modification de la délibération n°CC2022\_040 du 13 avril 2022

**N°4** : Assemblées / Syndicat mixte de gestion des nappes de Crau (SYMCRAU) - Désignation de représentants d'ACCM - Modification de la délibération n°CC2020\_090 du 30 juillet 2020

**N°5** : Assemblées / désignation du représentant d'ACCM au Centre régional de l'information géographique de Provence-Alpes-Côte, d'Azur (CRIGE-PACA) - Abrogation de la délibération n° CC2020\_119 du 23 septembre 2020

**N°6** : Assemblées / désignation des représentants d'ACCM à Provence Promotion - Modification de la délibération n°CC2020\_120 du 23 septembre 2020

**N°7** : Assemblées / Mission locale du Delta - Désignation d'un représentant - Modification de la délibération n°CC2020\_125 du 23 septembre 2020

**N°8** : Assemblées / Association Alliance Ville Emploi - Désignation du représentant - Abrogation de la délibération n°CC2020\_127 du 23 septembre 2020

**N°9** : Assemblées / Engagement financier d'ACCM sur la période 2023-2027 - Désignation des représentants d'ACCM au comité de programmation LEADER porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural du Pays d'Arles (PETR)

**N°10** : Aménagement Service affaires foncières/ Désignation d'un Vice-président représentant la communauté d'agglomération ACCM et de son remplaçant, en cas d'absence, pour la signature pour les actes administratifs de constitution de servitudes qui seront authentifiés en la forme administrative

**N°11** : Direction générale des services / Contrat de Relance et de Transition Écologique - Convention financière 2023

**N°12** : Communication / rapport d'activité 2022

**N°13** : Finances / Réhabilitation du canal d'irrigation de la Haute Crau - Avenant à la convention du partenariat financier entre ACCM, GRANS DÉVELOPPEMENT et la Chambre d'Agriculture 13 au titre des mesures de compensations collectives agricoles dans le cadre de l'extension du parc logistique CLESUD - Délibération modificative

**N°14** : Mobilités et Déplacements / Examen du rapport annuel 2022 du délégataire de service public

**N°15** : Mobilités et Déplacements / Délégation de service public pour l'exploitation des services de transports et de mobilités – choix de l'attributaire

**N°16** : Accueil des gens du voyage/ Examen du rapport de la délégation de service public de l'aire d'accueil d'Arles pour l'année 2022

**N°17** : Habitat / convention de délégation de compétence pour la gestion des aides publiques à la pierre entre l'État et ACCM 2017-2022 - prorogation d'une année supplémentaire

**N°18** : Accueil des gens du voyage / exploitation et gestion des aires d'accueil des gens du voyage d'Arles et de Saint-Martin-de-Crau - choix du mode de gestion

**N°19** : Eau et assainissement / Protocole d'accord transactionnel pour régularisation d'un contrat d'abonnement et de distribution d'eau potable

**N°20** : Eau et assainissement / Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage entre l'ACCM et la commune des Saintes Maries de la Mer pour le confortement des réseaux d'eau potable, d'assainissement et de pluvial urbain de l'ensemble du quartier de MALAGROY

**N°21** : Prévention des risques / Avenant n°1 à la convention de mise en œuvre du financement et de gestion des participations financières pour la réalisation des travaux prescrits par le plan de prévention des risques technologiques de l'établissement EPC sis à Saint-Martin-de-Crau

**N°22** : Prévention des risques / Avenant n°1 à la convention de mise en œuvre du financement et de gestion des participations financières pour la réalisation des travaux prescrits par le plan de prévention des risques technologiques de l'établissement EURENCO sis à Saint-Martin-de-Crau

**N°23** : Développement durable / Attribution d'une subvention à l'Association d'Éducation à l'Environnement et à la Citoyenneté (AEEC) du Pays d'Arles

**N°24** : Politique de la ville / programmation contrat de ville / proposition de financements 2023 : 3ème tranche

**N°25** : Assemblées / Commission d'appel d'offres (CAO) désignation des membres

**N°26** : Assemblées / Désignation d'un référent déontologue pour les élus d'ACCM et adhésion à la mission d'assistance et de conseil proposée par le CDG13

**N°27** : Finances / Décision modificative n°1 Budget annexe de l'assainissement